

Compte rendu de séance

Séance du 16 février 2022

L' an 2022 et le 16 février 2022 à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la **Salle communale** de La Lande Chasles, à huit clos sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : M.ROUXEL Jean-Christophe, Maire, M.CANTIN Jeannick, Mr BERSON Christophe, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr MIGNOT Raymond, Mr LECLERC Sylvain, Mlle PERROCHON Morgane, Mme POIRRIER Angélique, Mr ROUSSIASSE Joël et Mr SAMSON Thierry

Invités : Mr MERCE, gendarme référent sur le rappel de la convention de citoyenneté

Excusé(s) : Mme PORCHERON Léa

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 10/02/2022

Date d'affichage : 10/02/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le :

et publication ou notification
du

A été nommé(e) secrétaire : Mme Sylvaine AUBERGEON

SOMMAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- Situation recensement et liste électorale
- Devis travaux terrassement route « étang de Guéret »
- Avis définitif acquisition chemin de la commune
- Inauguration travaux photovoltaïque 17 février 2022
- Questions diverses

Notre gendarme référent de La Lande-Chasles en poste à la brigade de Longué-Jumelles, nous expose un rappel sur la convention de citoyenneté et le rôle des référents communaux : Observation, signalement et appel aux gendarmes si besoin, en évitant les situations à risques.

A l'issue de cette présentation, les 10 membres présents du conseil Municipal ont validé leur candidature de référent communal, en collaboration avec la gendarmerie nationale (Participation citoyenne).



1 - Situation recensement et liste électorale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le recensement se termine le samedi 19 février prochain. A ce jour, il reste 1 logement à recenser, en attente de réponse, d'où un taux de 97,00 %. Pour rappel, l'agent recenseur percevra l'indemnité de l'INSEE versée à la commune.

Les nouvelles adresses sur la liste électorale devront être mises à jour et la date pour la réunion de commission de contrôle devrait bientôt être fixée. Il est envisagé de radier quelques personnes qui n'ont plus aucun lien avec La Lande-Chasles.

2 – Devis travaux terrassement route « étang de Guéret »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis des travaux de terrassement situé route de « l'étang de Guéret » et informe que la réunion de la Commune déléguée de JUMELLES de cadrage budgétaire est prévue le 24 février 2022 ; la route étant mitoyenne, le montant à verser correspond à 50% de la facture pour chaque commune.

Après délibération, le conseil municipal approuve le devis de NEW MKTP pour un montant total de ONZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS H.T. (11 489.00 €) et autorise Monsieur le Maire à signer les documents concernés et à régler la facture de moitié.

3 - Avis définitif acquisition chemin de la commune

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que lors du dernier conseil, il a été évoqué que Monsieur Didier BEUROIS, souhaitait acquérir une parcelle appartenant à la commune (chemin)

Le conseil émet un avis défavorable et souhaite conserver ce chemin à l'usage des randonneurs et promeneurs.

4 - Inauguration travaux photovoltaïque

Monsieur le maire informe qu'il a été averti par le chef de cabinet du Président de la république, qu'au vu de l'actualité, le Président ne pourra être présent pour l'inauguration prévue le 17 février 2022 alors qu'il avait émis une option favorable début septembre 2021, sous réserve calendrier. Ayant eu cette information la semaine dernière, il était trop court pour changer la date au 19 février 2022, d'où le maintient à la première date. Seront présents notre députée et un conseiller régional, plusieurs élus et techniciens de Maine et Loire, ainsi que les habitants disponibles et membres du conseil municipal. Reportage sera diffusé ensuite sur les réseaux sociaux et articles presse prévus.

5- Questions diverses

- Fêtes communales, manifestations et vide grenier

Il est envisagé avant le prochain conseil municipal d'avril 2022 une assemblée générale du comité des fêtes afin de faire un point sur le nombre de bénévoles volontaires, et au vu du nombre, l'organisation ou non des manifestations sur La Lande-Chasles (Vide grenier et fête communale). Le comité des fêtes, présidé par Sylvain Leclerc est en charge d'organiser cette assemblée générale à laquelle le maire de La Lande-Chasles participera en tant que membre. L'organisation de la journée d'inauguration du circuit équestre le 12 juin 2022 sera effectuée par le maire. Point de situation au prochain conseil municipal.

- Convention fourrière animale et automobile

RDV sera demandé au maire de Longué-Jumelles pour étudier une option fourrière et automobile avec la commune de La Lande-Chasles, afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement à des cas se présentant sur La Lande-Chasles.

- Projet C.GAUDIN : destruction nids de frelons et miel

Mr Gaudin (AFG / Baugé en Anjou) a fait une présentation de son entreprise lors d'un RDV avec Mr le maire précédemment au conseil municipal. Il n'y a plus d'intervenant sur la commune à ce jour. Une convention sera demandée afin de valider ce partenariat exclusif et elle pourrait être validée au conseil municipal du 16 mars prochain. Si nid de frelons asiatiques (et uniquement dans ce cas) sur La Lande-Chasles, sa destruction sera prise en charge par la commune. Informations complémentaires en secrétariat de mairie.

Séance levée à 21h30

Prochain conseil municipal, le mercredi 16 mars 2022, à la salle communale.

En mairie, le 18 février 2022
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL